CheckNews.fr
DÉMÊLEZ LE VRAI DU FAUX

ABONNÉS **Les syndicats ont-ils des réserves pour compenser la perte de salaire des grévistes?**

Par Anaïs Condomines 8 décembre 2019 à 10:33

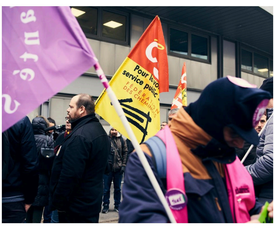


Assemblée générale intersyndicale devant la gare du Nord, jeudi. Photo Cyril Zannettacci pour Libération

PARTAGER TWEETER

Les initiatives de caisses de grèves varient selon les syndicats. Depuis 2016, plusieurs d'entre eux ont recours aux cagnottes en ligne.

Question posée par le 05/12/2019

Bonjour,

Votre question fait référence au mouvement de contestation sociale qui a débuté jeudi. Dans ce contexte de grève reconductible, vous nous interrogez sur la capacité des syndicats à compenser les pertes de salaires des grévistes, notamment dans les transports publics, qui ne perçoivent pas de rémunération durant les jours de mobilisation.

A LIRE AUSSI
Retraites, une réforme contestée

Plusieurs syndicats mettent en place ce qu'on appelle communément des «caisses de grève» mais leurs modalités - et leur portée - varient considérablement d'un organisme à un autre. En la matière, la CFDT est de loin la confédération la plus outillée. C'est d'ailleurs la seule qui bénéficie d'une caisse nationale d'action syndicale (Cnas) financée par une partie des adhésions, depuis plus de trente ans. Son rôle : assurer un soutien en cas de conflit mais surtout, désormais, financer des aides juridiques individuelles et collectives. Concrètement, la Cnas est en mesure de verser aux grévistes une indemnité de 7,30 euros par heure. Sur LCI le 2 décembre, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a confirmé que cette caisse cumule à présent près de 126 millions d'euros.

Concernant la contestation actuelle contre la réforme des retraites, la CFDT n'a pas rejoint l'intersyndicale et n'a donc pas appelé à la grève. Toutefois, la branche CFDT Cheminots, impliquée dans le mouvement, pourra quand même bénéficier de la Cnas. *«Cela se règle généralement en fin de mouvement, mais nous y aurons accès sans problème»*, assure-t-on à *CheckNews*.

## Dons spontanés et collectes

Dans les autres syndicats et fédérations, les initiatives de caisses de grèves se décident au coup par coup et indépendamment de la structure nationale. Chaque syndicat peut, au cours d'un mouvement, mettre en place une récolte. De plus en plus, on observe un recours aux cagnottes en ligne qui permettent de recueillir des dons spontanés hors de la sphère syndicale. A la CGT par exemple, la fédération CGT Info'Com s'est notamment illustrée dès 2016, lors du conflit contre la loi travail. Cogérée avec la CGT Goodyear et SUD-PTT 92, leur caisse de solidarité avait alors collecté 555 000 euros, selon leur site.

A LIRE AUSSI
Grève SNCF: tout ce que vous avez voulu savoir sur les caisses des cheminots

Cette année, à l'occasion du 5 décembre, l'initiative est relancée sur le même principe : les donateurs sont associés aux critères de redistribution et le montant collecté concerne tous les grévistes, pas uniquement les adhérents CGT. A l'heure actuelle, leur pot commun cumule plus de 603 300 euros et le montant global des dons, depuis 2016, s'élève à plus de 771 000 euros. Plusieurs démarches solidaires ont déjà annoncé leur volonté de participer, à l'image du Recondustream, qui propose une diffusion en direct de jeux vidéo pour alimenter les caisses. *«Tous nos dons iront à Info'Com CGT, on voulait une caisse qui soit transparente et qui redistribue à plusieurs syndicats»*, nous précise l'un des initiateurs.

D'autres syndicats locaux de la CGT Cheminots, nous confirme-t-on du côté de Trappes et Rambouillet dans les Yvelines, réfléchissent actuellement à créer une caisse, alimentée cette fois grâce à des actions sur les marchés ou aux péages.

## «Cela reste symbolique»

Chez SUD rail aussi, où chaque fédération est responsable de sa collecte - ce qui rend la redistribution *«moins compliquée»*, nous assure-t-on au niveau national - les dons spontanés ont commencé à arriver. *«Un pot solidaire est ouvert*, explique la fédération SUD rail Centraux, là encore sur le modèle de la mobilisation 2018. *On applique le même système que pour la dernière caisse. Sur Facebook et Twitter, nous sommes contactés par des personnes qui nous demandent comment aider, d'où l'ouverture de la caisse. Nous informons nos adhérents, ils nous contactent alors en fournissant une fiche de paie pour prouver qu'ils ont fait grève. Après ça nous les aidons selon les moyens dans la caisse. Cela s'est très bien passé la dernière fois. Les collègues sont corrects et les cadres qui peuvent se le permettre n'ont pas fait de demande. Ceux qui peuvent donnent à la caisse.»* Mais les montants ne sont pas mirobolants : *«Vu le nombre de collègues et même avec des caisses en région, cela reste du symbolique, mais cela nous aide beaucoup de savoir que des gens qui ne peuvent pas toujours faire grève, nous soutiennent.»* Pour l'heure, leur pot solidaire affiche 359 euros, 9 personnes ayant participé.

Enfin, Unsa ferroviaire réfléchit aussi à un modèle similaire. Didier Mathis, secrétaire général, affirme qu'une réunion est prévue dès lundi à ce sujet, le mouvement de grève était appelé à durer. Comme l'année dernière, la fédération a été contactée afin de relancer une cagnotte : en 2018, celle-ci avait été initiée par plusieurs intellectuels. Une limite se pose néanmoins : en cas de conflit interprofessionnel, qui n'est pas à exclure, la répartition sera plus compliquée à orchestrer. Didier Mathias ajoute : *«Sachant que, de toute façon, on ne rembourserai jamais la valeur de la perte des grévistes. Il y a beaucoup de fantasmes là-dessus.»*

Anaïs CondominesAnaïs Condomines

Saisissez des mots clés pour trouver rapidement une question RECHERCHEZ
— OU —
POSEZ UNE NOUVELLE QUESTION

## Nos dernières réponses

ABONNÉS Comment la RATP décide-t-elle des stations et tronçons de lignes ouverts pendant la grève ?
VOIR LA REPONSE publiée le 08.12.2019

ABONNÉS Les syndicats ont-ils des réserves pour compenser la perte de salaire des grévistes?
VOIR LA REPONSE publiée le 08.12.2019

«On peut tenir longtemps» : est-il vrai que les agents de la RATP ont touché leur 13e mois fin novembre?
VOIR LA REPONSE publiée le 08.12.2019

Booba a-t-il relayé la vidéo d'une agression homophobe contre Julien Odoul, élu du RN ?
VOIR LA REPONSE publiée le 07.12.2019

ABONNÉS «J'ai levé la tête et on a vu la grenade exploser» : une manifestante blessée au visage raconte
VOIR LA REPONSE publiée le 07.12.2019

ABONNÉS Qui dit vrai, entre Martinez et Darmanin, sur la baisse du point des retraites complémentaires ?
VOIR LA REPONSE publiée le 07.12.2019

Non, Emmanuel Macron n'a pas affirmé : «si on a 200€ pour des cadeaux, on n'a pas besoin d'une augmentation»
VOIR LA REPONSE publiée le 07.12.2019

Les journaux doivent-ils demander des autorisations quand ils publient des photos de manifestants ?
VOIR LA REPONSE publiée le 07.12.2019

La retraite à 1 000 euros minimum promise par Macron sera-t-elle un prêt récupérable sur la succession?
VOIR LA REPONSE publiée le 07.12.2019

ABONNÉS Le Téléthon finance-t-il des tests effectués sur des chiens ?
VOIR LA REPONSE publiée le 06.12.2019